

CONJUGAISON – 3^{er} groupe –**Devoir**conjugaison identique - *devoir, redevoir***INDICATIF****Présent** s, s, t, ons, ez, ent **Passé Composé** aux. avoir (p+pp)

je	dois	j'	ai	dû
tu	dois	tu	as	dû
il	doit	il	a	dû
nous	devons	nous	avons	dû
vous	devez	vous	avez	dû
ils	doivent	ils	ont	dû

Imparfait ais, ais, ait, ions, iez, aient **Plus-que-parfait** aux. avoir (imp+pp)

je	devais	j'	avais	dû
tu	devais	tu	avais	dû
il	devait	il	avait	dû
nous	devions	nous	avions	dû
vous	deviez	vous	aviez	dû
ils	devaient	ils	avaient	dû

Passé simple **Passé-antérieur** aux. avoir (ps+pp)

je	dus	j'	eus	dû
tu	dus	tu	eus	dû
il	dut	il	eut	dû
nous	dûmes	nous	eûmes	dû
vous	dûtes	vous	eûtes	dû
ils	durent	ils	eurent	dû

Futur simple ai, as, a, ons, ez, ont **Futur-antérieur** aux. avoir (fs+pp)

je	devrai	j'	aurai	dû
tu	devras	tu	auras	dû
il	devra	il	aura	dû
nous	devrons	nous	aurons	dû
vous	devrez	vous	aurez	dû
ils	devront	ils	auront	dû

CONDITIONNEL**Présent** ais, ais, ait, ions, iez, aient **Passé** aux. avoir (cp+pp)

je	devrais	j'	aurais	dû
tu	devrais	tu	aurais	dû
il	devrait	il	aurait	dû
nous	devrions	nous	aurions	dû
vous	devriez	vous	auriez	dû
ils	devraient	ils	auraient	dû

SUBJONCTIF**Présent** e, es, e, ions, iez, ent **Passé** aux. avoir (sp+pp)

que je	doive	que j'	aie	dû
que tu	doives	que tu	aies	dû
qu'il	doive	qu'il	ait	dû
que nous	devions	que nous	ayons	dû
que vous	deviez	que vous	ayez	dû
qu'ils	doivent	qu'ils	aient	dû

Imparfait **Plus-que-parfait** aux. avoir (simp+pp)

que je	duisse	que j'	eusse	dû
que tu	duisses	que tu	eusses	dû
qu'il	dût	qu'il	eût	dû
que nous	duissions	que nous	eussions	dû
que vous	duissiez	que vous	eussiez	dû
qu'ils	duissent	qu'ils	eussent	dû

* **attention** - indicatif présent ... nous, vous & ils.
 - subjonctif présent – le radical tonique ... **doiv** (nous & vous ... dev).
 - le **participe passé** de devoir restera "**dû**"
 Le **participe passé** de devoir, "dû", prend l'accent circonflexe pour le distinguer de l'autre "du"
 ex. (comme dans "du pain").

* **attention**
 - la réforme de l'orthographe de 1990 autorise à supprimer l'accent circonflexe de redevoir (redu) car à la différence de devoir, il n'est pas homonyme d'un autre mot.
 - on écrit sans accent circonflexe: "due," "dus," "dues," "redu," "redues," & "redus."

IMPÉRATIF**Présent** **Passé** aux. avoir (sp+pp)

dois	aie	dû
devons	ayons	dû
devez	ayez	dû

INFINITIF**Présent** **Passé** aux. avoir+pp

devoir	avoir	dû
--------	-------	----

PARTICIPE**Présent** ant **Passé**

devant	dû	
	ayant	dû

GÉRONDIF**Présent** ant **Passé**

en devant	en ayant	dû
-----------	----------	----